

ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS

**ELECTION DE LA DIRECTION DU DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ANTIQUITE
DE L'UFR ALLSH AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

SCRUTIN DU MARDI 10 DECEMBRE 2024

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université ;
Vu les Statuts modifiés de l'UFR ALLSH ;
Vu le Règlement Intérieur modifié de l'UFR ALLSH ;
Vu l'arrêté électoral relatif aux élections à la Direction des Départements des Études germaniques, des Langues étrangères appliquées, de Lettres et de Sciences de l'Antiquité de l'UFR ALLSH, en date du 29 octobre 2024 ;
Vu le procès-verbal de dépouillement ;

Proclame le résultat du scrutin :

Sièges à pourvoir : 1
Inscrits : 19
Votants : 12
Bulletins blancs ou nuls : /
Suffrages valablement exprimés : 12
Taux de participation électorale : 63,16 %

A obtenu :

VIARD Gaëlle : 12 voix

Est élue :

VIARD Gaëlle

Le présent arrêté est porté à la connaissance des personnels et usagers du département par voie d'affichage dans chaque Bureau d'Appui à la Pédagogie ainsi que par une mise en ligne sur le site de l'UFR ALLSH.

Le Directeur de l'UFR ALLSH est chargé, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 11 décembre 2024,

Pour Le Président Eric BERTON
et par délégation,
Le Directeur de l'UFR ALLSH,





Guy Le Thiec
Directeur de l'UFR ALLSH